



## Observateur du Fonds Mondial

### LETTRE D'INFORMATION

Numéro 33 : 1er décembre 2016

OFM est une lettre d'information indépendante du Fonds mondial.

[OFM en direct >>](#)

[Site Aidspace >>](#)

[Contactez-nous >>](#)

#### **AU SOMMAIRE:**

##### 1. [ACTUALITÉS : Principales décisions du Conseil d'administration](#)

Cet article présente un résumé des principales décisions prises par le Conseil d'administration du Fonds mondial lors de sa réunion qui s'est tenue les 16-17 novembre 2016 à Montreux, en Suisse.

##### 2. [ACTUALITÉS : 10,3 milliards de dollars disponibles pour les allocations aux pays pour la période 2017/2019](#)

Bien que 12,9 milliards de dollars aient été levés à l'occasion de la 5ème reconstitution, le montant disponible pour les allocations aux pays pour la période 2017/2019 s'élèvera seulement à 10,3 milliards de dollars en raison d'une série d'ajustements qui doivent être apportés au montant initial, tels que les dépenses de fonctionnement du Fonds mondial et les modifications dûs aux taux de change. L'un de ces ajustements a en fait augmenté le montant disponible pour les allocations: 1,1 milliard de dollars en fonds non utilisés lors de la période d'allocation 2014/2016 ont ainsi été ajoutés. La délégation des ONG de pays développés a publié une déclaration décrivant certaines préoccupations et formulant certaines recommandations.

##### 3. [ACTUALITÉS : Investissements à effet catalyseur: 800 millions de dollars pour les fonds de contrepartie, les démarches multi-pays et les initiatives stratégiques](#)

Le Conseil d'administration du Fonds mondial a approuvé des investissements à effet catalyseur à hauteur de 800 millions de dollars: 356 millions pour des fonds de contrepartie, 272 millions pour des approches multi-pays et 172 millions pour des initiatives stratégiques. Les fonds de contrepartie remplaceront les anciennes

demandes de financement incitatif, rendant ces investissements plus stratégiques. Le financement des approches multi-pays et des initiatives stratégiques augmente de près de 50% par rapport à la période 2014/2016.

#### 4. [ACTUALITÉS : Budget de fonctionnement et plan de travail pour 2017](#)

Le plan de travail et le budget du Fonds pour 2017 sont approuvés et ont été présentés à la réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial de 2016 à Montreux, en Suisse. Cet article décrit les deux nouvelles composantes qui ont été ajoutées aux structures de planification du Fonds mondial, les objectifs principaux et stratégiques du Fonds pour 2017 et le budget qu'il utilisera pour les atteindre.

#### 5. [ACTUALITÉS : Adoption de nouveaux critères pour l'examen des demandes de financement par le CTEP](#)

Les termes de référence amendés du Comité technique d'examen des propositions, adoptés par le Comité de la stratégie, comprennent une nouvelle série de critères pour l'examen des demandes de subvention. En outre, 117 experts ont été ajoutés au pool de réserve du CTEP à la suite d'une campagne de recrutement.

---

## ARTICLES:

### 1. ACTUALITÉS : Principales décisions du Conseil d'administration

David Garmaise

Du 16 au 17 novembre 2016, le Conseil d'administration du Fonds mondial a tenu sa 36e réunion à Montreux, en Suisse. L'OFM était présent en tant qu'observateur. Nous présentons ici, par ordre chronologique, les principales décisions prises lors de cette réunion. (*Pour une formulation précise de ces décisions, veuillez vous référer au document officiel [en anglais] qui est disponible à l'adresse suivante: [www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36](http://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36). Les documents d'information seront, en temps voulu, également mis en ligne par le Fonds mondial au même endroit.*)

**Mobilisation des ressources.** Le Conseil d'administration a demandé que le Secrétariat élabore, sous la supervision du Comité d'audit et des finances (CAF), un plan ambitieux pour attirer des ressources supplémentaires. Le Conseil a déclaré que le plan, qui pourrait inclure la création de nouvelles opportunités de dons pour les donateurs, devrait maintenir la visibilité à la fois des demandes de qualité non financées et des progrès dans la réalisation des

résultats attendus. Le Conseil d'administration a demandé que le plan lui soit transmis lors de sa 37<sup>e</sup> réunion et que le CAF lui fasse des rapports réguliers sur ce plan. [Voir Décision 03.]

**Politique globale de financement.** Le Conseil d'administration a approuvé une politique globale de financement modifiée et reformulée. Ce point est détaillé dans un [autre article](#) (en anglais) de l'OFM. [Voir Décision 04.]

**Allocations 2017/2019.** Le Conseil d'administration a décidé que le montant des sources de financement pour la période d'affectation 2017/2019 sera de 11,1 milliards de dollars, dont 10,0 milliards proviennent de la 5<sup>e</sup> reconstitution et 1,1 milliard de dollars représentent les fonds non utilisés de la période d'affectation 2014/2016. Sur les 11,1 milliards de dollars, 800 millions de dollars sont réservés aux investissements à effet catalyseur, laissant 10,3 milliards de dollars disponibles pour les allocations aux pays. Finalement, le Conseil a déclaré que sur les 10,3 milliards de dollars, 800 millions de dollars serviront à assurer extension, impact et réductions étalées. Des détails supplémentaires sont fournis dans un [autre article](#) (en anglais) de l'OFM. [Voir Décision 05.]

**Investissements à effet catalyseur.** Le Conseil a approuvé 800 millions de dollars pour des investissements à effet catalyseur. Des détails supplémentaires sont fournis dans un [autre article](#) de l'OFM. [Voir Décision 06.]

**Sélection du prochain Directeur exécutif.** Le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux termes de référence pour le poste de Directeur/trice exécutif/ve, ainsi que la procédure de vote pour la sélection de la prochaine personne à ce poste. Des détails supplémentaires sont donnés dans un [autre article](#) (en anglais) de l'OFM. [Voir Décision 07.]

**Plan de travail et budget.** Le Conseil d'administration a approuvé un plan de travail et un texte explicatif du budget. Le Conseil a également approuvé un budget de dépenses de fonctionnement pour 2017 d'un montant de 300 millions de dollars, dont 17,1 millions de dollars pour les dépenses du Bureau de l'inspecteur général. Un [autre article](#) (en anglais) de l'OFM donne des détails supplémentaires sur ce point. [Voir Décision 08.]

**Indicateurs clés de performance.** Le Conseil d'administration a discuté des objectifs de performance proposés par le Comité d'audit et des finances et le Comité de la stratégie pour 2017-2022, mais n'a pas adopté ces objectifs. Au lieu de cela, le Conseil a demandé que: a) les groupes constitutifs du Conseil d'administration soumettent des déclarations, des questions, des préoccupations ou des révisions proposées concernant les objectifs de performance, y compris le mode d'examen des informations ou estimations au niveau national au 30 novembre 2016; b) que le Secrétariat fournisse une réponse pour le 9 décembre 2016; c) que les présidents et les vice-présidents du Comité d'audit et des finances (CAF) et du Comité de la stratégie (CS) déterminent les objectifs de performance à atteindre par chaque Comité; Et d), et que les présidents et vice-présidents du CAF et du SC établissent un Groupe consultatif commun chargé de travailler avec le Secrétariat pour présenter au CAF et au SC, avant le 9 décembre 2016, des objectifs de performance révisés pour le cadre stratégique

d'indicateurs clés de performance (ICP) - sur la base d'estimations nationales lorsque ces données sont pertinentes et disponibles -, pour recommandation au Conseil d'administration avant la première semaine de mars 2017.

De plus, le Conseil d'administration a décidé que le Groupe consultatif: (a) comprendra quatre personnes identifiées par le groupe constitutif des maîtres d'oeuvre et quatre personnes identifiées par le groupe constitutif des donateurs et deux représentants des partenaires techniques, en consultation avec les présidents et vice-présidents du CAF et du SC, pour collaborer avec le Secrétariat afin de présenter des objectifs de performances révisés pour le cadre stratégique d'ICP; b) consultera le Comité technique d'examen des propositions et le Groupe technique de référence en évaluation; c) examinera les déclarations, les questions, les préoccupations ou les révisions proposées par les groupes constitutifs du Conseil d'administration, ainsi que les réponses fournies par le Secrétariat, afin de conseiller le Secrétariat sur la présentation au CAF et au SC des objectifs de performance révisés pour le cadre stratégique d'ICP; d) sera dissout une fois que le conseil aura approuvé les cibles de performance pour le cadre stratégique d'ICP. [Voir Décision 09.]

**La prochaine réunion.** Le Conseil s'est félicité de l'invitation du Gouvernement rwandais à accueillir la 37<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial qui se tiendra les 3 et 4 mai 2017. [Voir Décision 10.]

[HAUT](#)

---

## **2. ACTUALITÉS : 10,3 milliards de dollars disponibles pour les allocations aux pays pour la période 2017/2019**

*Cette somme comprend 1,1 milliard de dollars de fonds non utilisés provenant de la période d'allocation 2014/2016*

David Garmaise

Le montant disponible pour les allocations aux pays pour la période 2017/2019 est de 10,3 milliards de dollars. Ce montant comprend 1,1 milliard de dollars en fonds non utilisés lors de la période d'allocation 2014/2016. Vous trouverez plus de détails sur la façon dont le montant final a été calculé dans le tableau ci-dessous.

**Tableau: Calcul du montant disponible pour les allocations aux pays pour la période 2017/2019 (en \$ US)**

Poste	Solde (en Mrd \$)
Résultats annoncés de la 5e reconstitution le 17 sept. 2016 (12,9 milliards de dollars)	12,9
<i>Moins</i> : Ajustement de 0,89 milliard de dollars pour tenir compte des taux au comptant au 22 sept. 2016	12,02
<i>Moins</i> Ajustement de 1,12 milliard de dollars pour l'assistance technique et autres conditions des donateurs	10,9
<i>Moins</i> Coûts d'exploitation du Fonds mondial de 0,9 milliard de dollars	10,0
<i>Plus</i> 1,1 milliard de dollars de fonds inutilisés prévus pour la période d'allocation 2014/2016	11,1
<i>Moins</i> 0,8 milliard de dollars réservés aux investissements à effet catalyseur	10,3
<b>Montant disponible pour les allocations aux pays</b>	<b>10,3</b>

Lorsque le Fonds mondial a annoncé que la cinquième reconstitution avait généré 12,9 milliards de dollars américains, il a utilisé un moyen glissant simple sur cinq ans pour convertir en dollars américains les contributions faites en monnaies locales. Toutefois, aux fins de déterminer le montant disponible pour les allocations, qui seront effectuées à la fin de l'année 2016, les taux de change au comptant ont été utilisés. Cela explique l'ajustement à la baisse à hauteur de 0,89 milliard de dollars.

L'ajustement à la baisse de 1,12 milliard de dollars pour l'assistance technique et les autres conditions des donateurs se décompose comme suit:

- 0,35 milliard de dollars pour tenir compte de la retenue annoncée par certains donateurs d'une partie de leurs montants pour financer l'assistance technique dans les pays où le programme de subvention du Fonds mondial est mis en œuvre;
- 0,16 milliard de dollars pour tenir compte des arrangements de Debt2Health ou d'autres contributions réservées qui ne peuvent être prises en considération pour l'allocation compte tenu du caractère restreint et ciblé de ces contributions; et

- 0,61 milliard de dollars pour tenir compte d'autres conditions spécifiées par les donateurs, y compris les montants fonds de contrepartie de certains donateurs, jusqu'à concurrence de montants prédéterminés ou selon des ratios ou conditions de performance annoncés précédemment, ainsi que des provisions de risque fondées sur la performance historique et anticipée parmi les donateurs.

En fin de compte, seuls 9,2 milliards de dollars sur les 12,9 milliards de dollars promis lors de la 5e reconstitution seront alloués aux pays. (Ce chiffre est obtenu en déduisant les 1,1 milliard de dollars de reliquat de fonds non utilisés pour la période d'allocation 2014/2016 du total de 10,3 milliards de dollars figurant dans le tableau ci-dessus). Cela peut surprendre et même décevoir beaucoup d'acteurs, mais le Fonds mondial a simplement suivi le même processus que celui utilisé pour la période d'allocation 2014/2016.

L'inclusion des fonds non utilisés de 2014 à 2016 signifie que les allocations pour la période 2017/2019 se composeront à nouveau d'un mélange de financements nouveaux (tirés de la 5e reconstitution) et de fonds existants (de la période d'allocation 2014/2016).

Le Fonds mondial a décidé qu'aucune part des 1,1 milliard de dollars inutilisés durant la période d'allocation 2014/2016 ne servirait à financer des initiatives de demande de qualité non financée (DQNF). La justification de cette décision est la suivante: De nombreuses initiatives initialement enregistrées en tant que DQNF ont maintenant été financées grâce à des gains d'efficacité et les efforts d'optimisation et ont partiellement ou entièrement pris en compte les autres priorités de financement de 2017. Initialement, le Secrétariat a recommandé d'utiliser les fonds de la période d'allocation 2017/2019 pour financer les 36 millions de dollars de DQNF enregistrées restantes. Toutefois, sur les 700 millions de dollars validés par le Comité des finances et des résultats opérationnels en mars 2016 comme disponibles pour l'optimisation du portefeuille, près de 40 millions de dollars restent disponibles après avoir couvert toutes les priorités de 2017 en ce qui concerne les subventions écourtées et premiers demandeurs. Donc, 40 millions de dollars de plus que les 36 millions de dollars requis pour les initiatives de DQNF.

#### Politique globale de financement

Le Conseil d'administration a apporté des modifications - la plupart de nature administrative - à la Politique globale de financement. Certaines modifications étaient nécessaires pour refléter la nouvelle méthode d'allocation adoptée par le Conseil d'administration en avril 2016.

La politique modifiée comprend une description de la méthodologie d'optimisation du portefeuille qui clarifie notamment qu'au cours d'une période d'allocation, de nouveaux fonds pourraient être disponibles en raison de contributions et promesses supplémentaires; Les fonds non utilisés provenant d'une subvention d'une période de répartition antérieure; Et

des prévisions de fonds non utilisés provenant de subventions pendant la période d'allocation en cours.

Parmi les autres changements, mentionnons la clarification de la façon dont les résultats de réapprovisionnement annoncés sont obtenus et la mise à jour de la méthodologie pour déterminer le montant disponible pour les allocations aux pays.

La politique modifiée précise que la méthodologie proposée pour une période d'allocation donnée est décidée par le Secrétariat mais est approuvée par le Comité d'audit et de finance avant son application.

### **Les préoccupations de la société civile**

La délégation des ONG de pays développés a publié une déclaration le 13 novembre, soulevant certaines inquiétudes et présentant quelques recommandations au Conseil d'administration.

La délégation a déclaré que la décision d'utiliser le taux au comptant pour les conversions de devises plutôt qu'une moyenne glissante avait pour conséquence de faire tomber la contribution effective des États-Unis de 4,33 à 3,86 milliards de dollars. (Selon le droit américain, le pays ne peut contribuer qu'à hauteur de 33% du total des contributions.) « *L'accès à la totalité des 4,33 milliards de dollars dépendra de la capacité du Fonds mondial à recueillir des fonds supplémentaires pour atteindre l'objectif de 13 milliards de dollars d'ici septembre 2017* » a déclaré la délégation.

La délégation a déclaré que l'objectif de reconstitution de 13 milliards de dollars était estimé comme le montant minimum nécessaire pour maintenir la lutte contre les maladies « *du bon côté du point de basculement* ». La délégation a ajouté que cependant, l'ONUSIDA, le Partenariat Halte à la tuberculose et Roll Back Malaria estiment que même avec une contribution du Fonds mondial de 13 milliards de dollars, et même après avoir comptabilisé les contributions d'autres bailleurs de fonds externes et des investissements nationaux, « *il existe un écart de 20 milliards de dollars entre les ressources disponibles et les besoins mondiaux* ».

La délégation a indiqué qu'elle avait fait des simulations de calcul des allocations aux pays et régions sur la base du montant disponible pour les allocations aux pays. Ses calculs révèlent trois tendances qu'elle qualifie de « problématiques »:

1. La plupart des pays sont confrontés à un niveau de soutien équivalent à celui des périodes d'allocations précédentes.
2. La région de l'Afrique subsaharienne devrait également recevoir une allocation stable.

3. Des réductions spectaculaires de financement sont attendues dans trois régions: l'Europe de l'Est et l'Asie centrale; L'Amérique latine et les Caraïbes; Et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Il faut toutefois faire une réserve importante: Les calculs de la délégation n'ont toutefois pas pu tenir compte des ajustements qualitatifs et autres que le Fonds mondial effectuera après avoir appliqué le modèle de niveau de revenu / charge de morbidité pour déterminer les allocations initiales aux pays. Ces ajustements peuvent avoir un impact considérable sur l'allocation finale que certains pays recevront.

La délégation a recommandé au Secrétariat d'élaborer une stratégie ambitieuse pour mobiliser des ressources supplémentaires pour le cycle de reconstitution 2017/2019. La délégation a déclaré qu'un plan d'action concret devrait être présenté à la 27<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration et qu'une réunion de reconstitution à mi-parcours devrait être organisée pour 2018 et devrait inclure une session d'appel à contributions.

En ce qui concerne la politique de financement global, la délégation a critiqué l'exigence, dans la politique actuelle, selon laquelle toutes les subventions approuvées au cours d'une période de reconstitution donnée soient financées par des fonds disponibles au cours de cette même période. L'exigence qui restreint le financement des subventions approuvées au cours d'une période de reconstitution données à la disponibilité des fonds au cours de cette même période.

Elle a déclaré que le Fonds mondial devrait « étudier des possibilité de souplesse » pour s'assurer que les fonds recueillis dans le cadre d'une période de reconstitution donnée soient dépensés au cours de cette période. « *Une partie substantielle (si ce n'est pas la totalité) du financement des subventions qui sont principalement mises en œuvre dans la période de reconstitution ultérieure pourrait être financée à partir des ressources mobilisées au cours de cette nouvelle période de reconstitution* », a ajouté la délégation.

*Les informations utilisées dans cet article proviennent de deux documents du Conseil: Document GF-B36-02 Politique globale de financement ; Et Document GF-B36-03 2017-2019 Période d'allocation 2017/2019 : sources et emplois des fonds. Les deux documents devraient être disponibles sous peu sur [www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36](http://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36).*

*Des informations supplémentaires proviennent d'un communiqué publié par la Délégation des ONG des pays développés, dont une copie est disponible sur le site Web de la délégation des ONG: <http://globalfund-developedngo.org/>.*



---

### 3. ACTUALITÉS : Investissements à effet catalyseur: 800 millions de dollars pour les fonds de contrepartie, les démarches multi-pays et les initiatives stratégiques

*Beaucoup plus de fonds disponibles pour les initiatives stratégiques et les programmes multi-pays*

Gemma Oberth

Le Conseil d'administration du Fonds mondial a approuvé l'octroi de 800 millions de dollars pour les investissements à effet catalyseur pour la période d'allocation 2017/2019. Ces investissements sont destinés à catalyser les allocations aux pays afin de garantir qu'ils produisent des résultats attendus conformément aux objectifs de la [Stratégie du Fonds mondial 2017/2022](#).

Selon la méthode d'allocation pour la période 2017/2019, les investissements à effet catalyseur pourraient atteindre « jusqu'à » 800 millions de dollars, ce qui signifie que, selon les fonds disponibles, cela pourrait être moins. À la suite du succès de la 5ème reconstitution à Montréal en septembre, lors de laquelle près de 13 milliards de dollars ont été levés, le Comité de la stratégie du Fonds mondial a recommandé au Conseil d'administration de réserver 800 millions de dollars pour les investissements à effet catalyseur.

Les investissements à effet catalyseur regrouperont trois modalités distinctes: (1) les fonds de contrepartie, (2) les démarches multi-pays et (3) les initiatives stratégiques.

- Les **fonds de contrepartie** sont destinés à encourager la programmation des allocations vers les priorités stratégiques clés, y compris en faveur des populations clés et vulnérables, les droits humains, le renforcement des données, entre autres. Les fonds de contrepartie seront attribués au moment de l'examen de la demande de financement.
- Les **démarches multi-pays** viseront un nombre limité de priorités multi-pays stratégiques jugées essentielles pour atteindre les objectifs de la Stratégie 2017/2022 du Fonds mondial. Ces démarches incluront celles qui ne peuvent être prises en compte dans les allocations par pays.
- Les **initiatives stratégiques** permettront un financement limité des approches centralisées qui ne peuvent être traitées dans le cadre des allocations pays en raison de leur nature intersectorielle ou parce qu'elles ne s'alignent pas bien sur les cycles de subvention. Ces initiatives sont jugées essentielles pour assurer que les allocations

pays produisent les résultats conformément à la Stratégie 2017/2022 du Fonds mondial.

Les priorités d'investissement à effet catalyseur sont présentées, par modalité, dans le tableau ci-dessous:

**Tableau: Investissements à effet catalyseur pour la période d'allocation 2017/2019**

<b>Modalités et priorités d'investissement</b>	<b>Montant à investir sur 2017/2019</b>
<b>Fonds de contrepartie</b>	<b>356 millions de dollars (44,5% des fonds à effet catalyseur)</b>
VIH - Populations clés - Impact	50 millions de dollars
VIH - Droits de l'Homme	45 millions de dollars
VIH - Adolescentes et jeunes femmes	55 millions de dollars
Encourager le financement visant à détecter les cas manquants de tuberculose	115 millions de dollars
Catalyser l'entrée sur le marché de nouvelles MILD	33 millions de dollars
Intégration de la prestation de services et de l'amélioration des effectifs de santé	18 millions de dollars
Systèmes de données, génération et utilisation de données à des fins d'actions programmatiques et d'amélioration de la qualité	40 millions de dollars
<b>Démarches multi-pays</b>	<b>272 millions de dollars (34% des fonds à effet catalyseur)</b>
VIH - Populations-clés, Pérennité et continuité	50 millions de dollars
Luttes multi-pays contre la tuberculose	65 millions de dollars
Élimination du paludisme: Afrique australe	20 millions de dollars
Élimination du paludisme: Amérique centrale	6 millions de dollars
Paludisme - Bassin du Mékong	119 millions de dollars
Système de gestion des achats et des stocks - Développement des ressources locales	12 millions de dollars

<b>Initiatives stratégiques</b>	<b>172 millions de dollars (21,5% des fonds à effet catalyseur)</b>
S'attaquer aux obstacles spécifiques à la recherche des cas de tuberculose manquants, en particulier dans les populations clés et les groupes vulnérables	7 millions de dollars
Élaboration d'approches communautaires et novatrices pour accélérer la recherche de cas	3 millions de dollars
Élimination du paludisme: Soutien transversal dans 21 pays à faible charge de morbidité	7 millions de dollars
Catalyser l'entrée sur le marché de nouvelles MILD	2 millions de dollars
Piloter l'introduction du vaccin antipaludéen RTS	15 millions de dollars
Pérennité, transition et efficacité	15 millions de dollars
Appui technique, collaboration Sud-Sud, examen et apprentissage par les pairs	14 millions de dollars
Systèmes de données, génération de données et utilisation à des fins d'actions programmatiques et d'amélioration de la qualité	10 millions de dollars
Système de gestion des achats et des stocks - Diagnostic et planification	20 millions de dollars
Gestion des approvisionnements et de la chaîne d'approvisionnement - Fonds d'encouragement à l'innovation	10 millions de dollars
Pré-qualification des médicaments et des produits de diagnostic in vitro	12 millions de dollars
Communauté, droits et genre (CDG)	15 millions de dollars
Évaluations des pays potentiels par le Groupe Technique de référence en évaluation	22 millions de dollars
Fonds d'urgence	20 millions de dollars
<b>TOTAL</b>	<b>800 millions \$</b>

Ces priorités d'investissement à effet catalyseur présentent plusieurs différences importantes par rapport au dernier cycle de subvention 2014/2016. Plus particulièrement, le financement incitatif ne fait plus partie de l'architecture des subventions du Fonds mondial. Au lieu de

cela, les fonds de contrepartie stimuleront les investissements au sein de subventions nationales fondées sur des données probantes, avec un impact élevé et sont conformes aux objectifs de la nouvelle stratégie du Fonds mondial.

Il existe un large consensus sur le fait que le financement incitatif n'avait pas l'effet escompté, c'est-à-dire de stimuler des approches ambitieuses et novatrices dans les notes conceptuelles. Dans son rapport de synthèse sur les notes conceptuelles présenté au cours de la période de subventions 2014/2016, le Comité technique d'examen des propositions du Fonds mondial a noté que le financement incitatif dans sa forme actuelle n'a pas atteint son objectif de stimuler des programmes ambitieux et des approches novatrices dans les notes conceptuelles. Au lieu de cela, certains pays incluaient souvent des services essentiels ou des programmes de base dans leurs demandes de financement incitatif plutôt que dans l'allocation, tandis que d'autres qui étaient admissibles à demander un financement incitatif, n'en demandaient aucun. Avec des fonds de contrepartie, le Fonds mondial pourra concentrer davantage d'investissements sur des programmes novateurs et efficaces au niveau des pays avec une plus grande précision. Il est important de noter que le niveau de financement de cette modalité est nettement inférieur à ce qu'il était auparavant. Au cours de la période de subvention 2014/2016, 950 millions de dollars ont été mis de côté pour le financement incitatif, alors qu'environ un tiers de ce montant (356 millions de dollars) sont alloués aux fonds de contrepartie dans le prochain cycle.

En ce qui concerne les démarches multi-pays, plusieurs changements importants ont été décidés. Premièrement, il n'y a plus de distinction entre les subventions régionales (subvention où l'approche régionale constitue une valeur ajoutée) et les subventions multi-pays (qui regroupent plusieurs petites économies insulaires et / ou d'autres petits pays qui généralement ne soumettraient pas de demandes individuelles de subvention en raison d'inefficiences administratives inhérentes à leur taille); Ils sont tous, désormais, appelés 'démarche multi-pays'. Un autre changement est qu'il y a aussi beaucoup plus d'argent disponible pour ces démarches multi-pays. Si 200 millions de dollars ont été affectés aux subventions régionales au cours du cycle de subventions 2014/2016, 272 millions de dollars ont été mis de côté pour 2017/2019.

Les priorités pour les démarches multi-pays sont maintenant définies au préalable par le Fonds mondial alors qu'avant, les candidats potentiels déposaient des expressions d'intérêt sur une région et un programme de leur choix et étaient invités ensuite à soumettre une note conceptuelle si l'approche était jugée pertinente et solide techniquement. À titre d'exemple, les démarches multi-pays pour le VIH doivent maintenant se concentrer de manière stricte sur la durabilité et la continuité des programmes pour les populations clés, tandis que les démarches multi-pays pour le paludisme doivent cibler l'élimination de la maladie en Afrique australe et en Amérique centrale ou dans des programmes du bassin du Mékong.

Les initiatives stratégiques semblent également très différentes de celles de 2014/2016. Comme dans le cas des démarches multi-pays, elles ont également été renommées: ce que l'on appelait une « initiative spéciale » en 2014/2016 est désormais une « initiative stratégique » pour la période 2017/2019.

Bien qu'il y ait eu six initiatives spéciales au cours de la période d'allocation 2014/2016 (lire [l'article de l'OFM](#)), il existe 14 initiatives stratégiques pour le prochain cycle de subventions. Nombre d'entre elles sont nouvelles, certaines sont des continuations et d'autres ont été considérablement modifiées. Trois nouvelles initiatives stratégiques ont été lancées pour lutter contre le paludisme: l'une vise l'élimination de la maladie, l'autre soutient le déploiement de nouvelles moustiquaires imprégnées d'insecticide, et la troisième pilote un nouveau vaccin contre le paludisme.

Une enveloppe de 15 millions de dollars a été approuvée pour l'initiative stratégique en faveur des communautés, les droits et le genre (CDG), ce qui représente le même niveau d'investissement que l'initiative spéciale CDG pour la période 2014/2016. L'initiative stratégique du Fonds d'urgence recevra 20 millions de dollars, soit 10 millions de dollars de moins que l'initiative spéciale du Fonds d'urgence pour la période 2014/2016. D'autres initiatives spéciales antérieures, comme les accords de partenariat OMS-Halte à la tuberculose, ont été modifiées et élargies de façon significative, même si les deux partenaires continueront de participer à l'assistance technique et au renforcement des subventions du Fonds mondial contre le paludisme et la tuberculose.

L'initiative spéciale sur l'optimisation des ressources et le développement durable, qui avait reçu 9 millions de dollars au cours de la période 2014/2016, n'existe plus. Au lieu de cela, la nouvelle initiative stratégique sur le développement pérenne, la transition et l'efficacité, recevra 15 millions de dollars. Cette initiative stratégique est particulièrement importante compte tenu de la nouvelle [Politique relative à la pérennité, à la transition et au cofinancement](#) du Fonds, ainsi que de [la liste des pays parvenant à s'affranchir du soutien du Fonds mondial d'ici 2025](#), récemment publiée. Dans sa déclaration, la Délégation des ONG de pays développés auprès du Fonds mondial s'est inquiété que d'importantes sommes d'argent de l'Initiative stratégique de la durabilité, de la transition et de l'efficacité puissent être facilement accaparées à régler la faiblesse des dépenses nationales sur la santé à travers le continuum de développement. La délégation indique que ce financement devrait couvrir le financement très urgent dont ont besoin les pays en transition immédiate ou à court terme.

Globalement, il y a aussi beaucoup plus de fonds pour soutenir ces initiatives stratégiques: 172 millions de dollars sont alloués à des initiatives stratégiques en 2017/2019, contre 100 millions de dollars pour les initiatives spéciales en 2014/2016.

Certains secteurs d'investissement contiennent à la fois des fonds de contrepartie et des initiatives stratégiques dédiés. C'est le cas des postes 'Catalyser l'entrée sur le marché de

nouvelles MILD’ ainsi que ‘Les systèmes de données, la génération et l'utilisation de données pour l'action programmatique et l'amélioration de la qualité’. Cela signifie que ces initiatives stratégiques devront travailler en étroite collaboration avec les programmes nationaux pour s'assurer que les fonds de contrepartie sont utilisés pour obtenir des résultats optimaux par rapport à la nouvelle Stratégie du Fonds mondial.

*Les informations contenues dans cet article proviennent du document du Conseil d'administration (GF/ B36/04) présenté à la 36e réunion du Conseil du Fonds mondial les 16-17 novembre 2016 à Montreux, en Suisse. Tous les documents du Conseil d'administration devraient être disponibles sur le site du Fonds mondial au lien suivant: [www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36](http://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36)*

[HAUT](#)

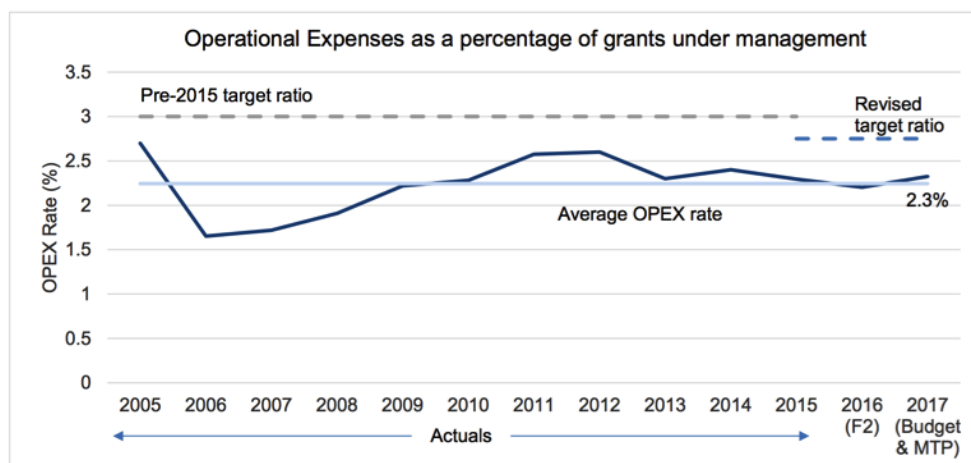
---

#### **4. ACTUALITÉS : Engagement renouvelé de la Fondation Ecobank envers le Fonds mondial**

Larson Moth

276 des 300 millions de dollars US du budget seront consacrés aux activités de base du Fonds mondial qui ont été alignées aux orientations de la nouvelle stratégie du Fonds mondial. Le reliquat de 24 millions a été affecté aux activités prioritaires établies pour 2017.

Le Secrétariat a proposé de poursuivre le budget triennal des dépenses de fonctionnement de 900 millions de dollars pour la période d'allocation 2017/2019. Cela permettra au Secrétariat de maintenir le plafond inférieur fixé pour son ratio des dépenses opérationnelles clés adopté en 2015.



**Graphique gracieusement mis à disposition par le Fonds Mondial**

Deux nouvelles composantes ont été ajoutées aux structures de planification du Fonds mondial.

- Planification formelle de la mise en œuvre de la stratégie: Le Secrétariat détaille les facteurs stratégiques et les principaux jalons nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques. Le Fonds vise à appuyer la planification des priorités stratégiques et à constituer un cadre pour la surveillance de la gestion, la dotation en personnel, les compétences, le processus et le budget requis pour la mise en œuvre, la communication et le suivi.
- Bureau de gestion de projet: Le Bureau de gestion de projet a été créé pour continuer d'améliorer la gestion et l'intégration des projets transversaux et pour soutenir le suivi des principales initiatives essentielles à la mise en œuvre réussie de la stratégie.

#### *Objectifs stratégiques identifiés*

Grâce à une planification formelle de la mise en œuvre de la stratégie, des activités et des initiatives majeures requises, le Fonds vise à atteindre plusieurs objectifs stratégiques clés:

#### *Maximiser l'impact de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme*

Les activités prioritaires que le Fonds mondial entend mettre en œuvre pour atteindre cet objectif comprennent la planification d'ateliers collaboratifs de modélisation de l'impact avec l'ONUSIDA et les pays prioritaires à partir de 2017 pour optimiser la conception des programmes. Un processus similaire est prévu avec les partenaires techniques pour la tuberculose et le paludisme. Il sera testé et mis en œuvre en 2016/2017.

Une initiative a été lancée en étroite collaboration avec des partenaires techniques pour concevoir et mettre en œuvre des modèles de prestation de soins différenciés. Des projets

pilotes d'approches visant l'amélioration de la qualité ont commencé en 2016, l'évaluation, l'analyse économique et la collecte des enseignements étant prévues pour 2017.

De plus, le Secrétariat a considérablement augmenté les ressources humaines consacrées aux portefeuilles dans les contextes d'intervention difficiles. La mise en œuvre de la Politique sur les contextes d'intervention difficiles, la facilitation du partage des connaissances entre équipes pays, l'adaptation des politiques opérationnelles et le renforcement des partenariats seront des domaines d'intervention clés pour le Fonds mondial en 2017.

#### *Construire des systèmes résilients et durables pour la santé*

Alors que des activités prioritaires ont été identifiées pour atteindre cet objectif, de nouvelles initiatives ont été lancées pour atteindre les objectifs ambitieux de l'objectif stratégique de construire des systèmes résilients et durables pour la santé (RSS). Le développement de la Stratégie d'investissement de la chaîne d'approvisionnement du Fonds mondial visant à soutenir les partenaires dans les pays sera peaufiné et finalisé et une nouvelle approche de l'assurance de la chaîne d'approvisionnement sera testée. La disponibilité et la qualité des données sont essentielles pour maximiser l'impact et pour remédier aux faiblesses identifiées. Le Fonds mondial a élaboré une stratégie globale de qualité des programmes et des données couplant ses investissements à long terme dans les données au niveau national à l'approche différenciée du Secrétariat en matière d'assurance de la qualité des programmes et des données. Le rapport sur le budget et le plan de travail pour 2017 indique que le Secrétariat élaborera une approche d'évaluation modulaire, adaptée aux besoins et aux risques clés des pays et que les budgets dédiés aux évaluations seront intégrés dans les subventions.

De plus, le Fonds mondial a l'intention de renforcer les systèmes communautaires en mettant à jour les politiques afin de permettre le financement des organismes communautaires et en fournissant aux personnes en charge de la mise en œuvre des outils leur permettant de mieux planifier et d'évaluer leurs activités. Le Fonds mondial a déclaré que la priorité sera mise sur les partenariats, le plaidoyer ciblé et le soutien technique pour renforcer les connaissances et les outils pour des systèmes communautaires efficaces.

Le plan de travail et le budget de 2017 prévoient que le Fonds mondial travaillera au niveau national en coordination avec les partenaires (y compris l'OMS et USAID) afin d'harmoniser les ressources humaines pour la santé dans cinq pays prioritaires afin d'éliminer les doubles emplois et les déséquilibres du soutien extérieur en matière de ressources humaines.

#### *Promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité de genre*

En 2017, le Fonds mondial mettra l'accent sur la collaboration avec ses partenaires pour mener des études dans 15/20 pays afin de combler les lacunes importantes des données qui faciliteront les décisions en matière d'investissement. Ces études permettront d'identifier les obstacles liés aux droits humains (et au genre) aux services, y compris pour les populations clés. Le Fonds a déclaré qu'il envisageait de travailler en étroite collaboration avec ses



partenaires afin de convenir des meilleures pratiques et de les intégrer dans les modèles d'impact et de financement.

Le Fonds continuera de promouvoir l'engagement et la participation des communautés affectées à la gouvernance de la santé en 2017. Les activités visant à documenter l'engagement communautaire et l'élaboration d'un plan d'action pour promouvoir la demande d'engagement et de responsabilisation doivent se poursuivre, de même que l'amélioration des données et des systèmes de données relatifs aux populations clés.

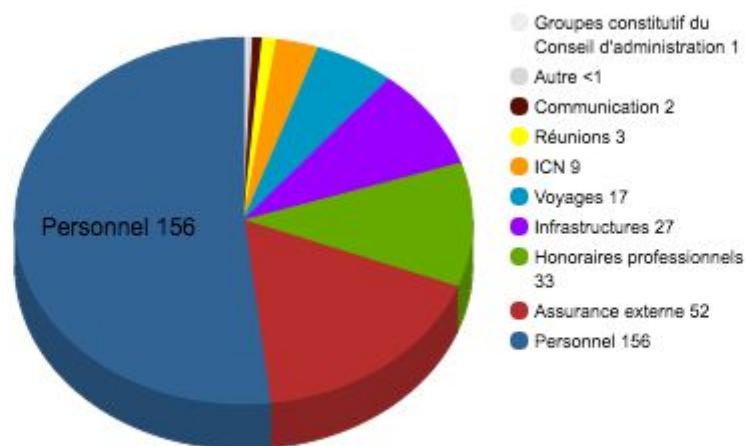
Le Fonds mondial a souligné qu'il renforcerait sa réponse vis à vis des obstacles liés au genre, y compris l'égalité de genre, en augmentant la capacité du Secrétariat et des pays sur les questions de genre et en renforçant la responsabilisation face aux disparités entre les sexes et les âges, y compris en favorisant l'intégration des données relatives au sexe et à l'âge dans des systèmes de données pour une meilleure prise de décision, un problème auquel le Fonds a déclaré vouloir s'atteler depuis un certain temps.

#### *Mobiliser des ressources supplémentaires*

Le soutien aux pays dans leurs efforts pour accroître les investissements nationaux dans le domaine de la santé se poursuivra avec la mise en œuvre, dans 10 pays, de la Stratégie de financement national en 2017, avec desancements dans un maximum de cinq pays prioritaires supplémentaires en Afrique.

Dans le plan de travail, le Fonds mondial réitère son soutien et continuera à inciter les gouvernements à investir des ressources nationales dans le domaine de la santé afin de compléter les investissements du Fonds mondial et de maximiser l'impact. Selon le plaidoyer en faveur de l'investissement dans le Fonds pour la période de reconstitution 2017/2019, pour chaque dollar apporté par le Fonds mondial, 3 devront être ajouté par un financement national.

Wambo.org, l'outil en ligne utilisé par le Fonds mondial et ses partenaires pour renforcer les pratiques d'approvisionnement durables, pour accroître la transparence sur le marché, pour raccourcir les délais et permettre des économies importantes, jouera un rôle encore plus important dans les opérations du Fonds mondial en 2017.



**Figure : Le budget de 2017 réparti selon les principales catégorie de coûts**

Le personnel représente plus de 50% du budget total de 2017. Les postes relatifs aux honoraires professionnels et aux voyages sont notablement en baisse par rapport à l'an dernier.

*Les informations contenues dans cet article proviennent du document GF/B36/05B présenté à la 36e réunion du Conseil du Fonds mondial les 16 et 17 novembre 2016 à Montreux, en Suisse. Tous les documents du Conseil seront rendus publics sur le site Web du Fonds mondial au lien suivant: [www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36](http://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36).*

[HAUT](#)

---

## 5. ACTUALITÉS: Adoption de nouveaux critères pour l'examen des demandes de financement par le CTEP

### *Campagne de recrutement d'un pool de réserve pour le CTEP terminée*

David Garmaise

Les critères utilisés par le Comité technique d'examen des propositions (CTEP) pour examiner la pertinence technique des demandes de financement ont été complètement remaniés. Les nouveaux critères, qui ont été approuvés par le Comité de la stratégie en octobre 2016, dans le cadre du mandat révisé, sont conformes à la Stratégie 2017/2022 du Fonds mondial. Les termes de référence révisés ont été présentés dans un rapport que le CTEP a envoyé au Conseil d'administration pour sa réunion à Montreux, en Suisse, les 16 et 17 novembre.

Les critères d'examen antérieurs reposaient sur quatre facteurs: la solidité de l'approche; la faisabilité; le potentiel pour la durabilité et l'impact; et le rapport qualité/prix. Les nouveaux critères portent sur les cinq facteurs suivants :

Le tableau fournit une liste de critères pour chacun des cinq facteurs. Plus d'informations sont disponibles dans le mandat révisé du CTEP.

Facteur	Critères
Maximiser l'impact de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme pour mettre la fin aux épidémies	<ul style="list-style-type: none"><li>● Orientation stratégique</li><li>● Solidité technique</li><li>● Priorité</li><li>● Programmes fondés sur des données probantes pour les populations clés</li><li>● Echelle et ambition</li><li>● Tirer parti des partenariats</li><li>● Suivi et évaluation de l'impact</li></ul>
Construire des systèmes résilients et durables pour la santé	<ul style="list-style-type: none"><li>● Leadership et gouvernance</li><li>● La santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile et les systèmes intégrés de prestation de services</li><li>● Renforcer les systèmes et les réponses communautaires</li><li>● Investissements dans les systèmes d'information sanitaire</li><li>● Investissement dans les systèmes de gestion de l'approvisionnement</li><li>● Investissement dans les ressources humaines pour la santé</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Renforcement des systèmes de gestion financière</li> </ul>
Promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité de genre	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Investissement dans des programmes visant à réduire les obstacles aux droits empêchant l'accès aux services</li> <li>● Investissement pour comprendre et réduire les obstacles liés à l'accès aux services, et promouvoir l'égalité de genre</li> <li>● Engagement des populations clés et vulnérables dans la prise de décision</li> <li>● Encouragement des communautés clés et vulnérables</li> </ul>
Investir dans l'accroissement de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre des programmes grâce à une appropriation partagée et à une responsabilisation mutuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Possède les capacités techniques et de mise en œuvre nécessaires</li> <li>● Rapport qualité / prix (répartition efficace des investissements)</li> <li>● Atténuation adéquate des risques</li> <li>● Stratégies pour remédier aux goulets d'étranglement</li> </ul>
Durabilité et cofinancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accent plus grand sur le financement national</li> <li>● Conformité aux exigences de la demande de financement</li> <li>● Promeut la durabilité</li> <li>● Planification de la transition et investissement</li> </ul>

Parmi les autres modifications apportées au mandat, on peut distinguer les modalités d'examen en fonction des principaux principes directeurs de la différenciation adoptés par le Comité de la Stratégie lors de sa réunion de juin 2016.

À la suite d'une auto-évaluation effectuée récemment, le CTEP est en train de mettre en œuvre une série d'actions. Par exemple, le CTEP élabore des approches plus dynamiques et adaptées à l'itération et aux clarifications. Ces approches comprennent l'établissement de critères et de justifications clairs pour ses demandes; Effectuer, le cas échéant, des examens à distance; Et la délégation de certaines questions au Secrétariat et aux partenaires.

Le CTEP élabore également les méthodologies de révision pour évaluer les demandes d'investissements à effet catalyseur et les demandes supérieures à l'allocation. En outre, le

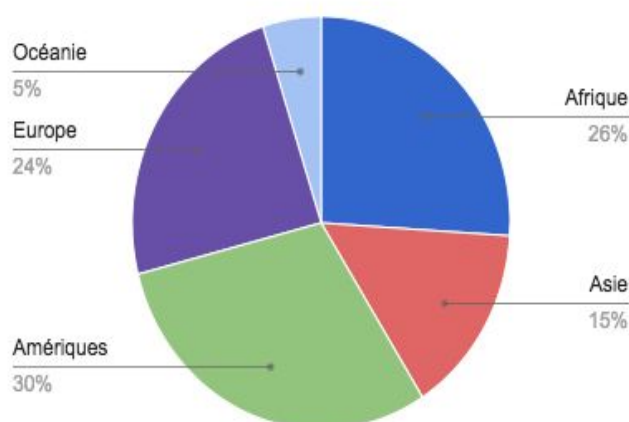
CTEP élabore un manuel des procédures opérationnelles pour documenter les modalités d'examen, appuyer la qualité et la cohérence de l'examen des demandes de financement et améliorer la mémoire institutionnelle.

En outre, le CTEP a indiqué qu'il re-centrerait ses réunions d'examen sur des demandes de financement plus vastes et plus complexes, avec suffisamment de temps pour l'examen et le dialogue avec le Secrétariat et les partenaires.

Enfin, en ce qui a trait à ses propres opérations, le CTEP a indiqué qu'il élaborait un cadre pour surveiller les résultats, ainsi qu'un mécanisme structuré pour « *communiquer et recueillir les résultats individuels des membres du CTEP* ».

Une campagne de recrutement a été menée en 2016 pour remplir le pool de réserve du CTEP à partir duquel les nouveaux membres du CTEP seront sélectionnés, le cas échéant. Cent dix-sept candidats ont été choisis, représentant 49 nationalités. Quarante-quatre pour cent étaient des femmes, contre 34% dans la campagne de recrutement de 2013. (Voir le graphique ci-contre pour une répartition par région.) Le CTEP a noté que certaines sous-régions sont toujours « *sous-représentées quelque part* ».

**Figure : Recrutement TRP, par région**



Le CTEP a indiqué que la campagne de recrutement a élargi l'éventail de compétences du CTEP afin de s'aligner sur la nouvelle stratégie, y compris les droits humains et le genre, le renforcement des systèmes communautaires, les investissements stratégiques, le financement durable et le renforcement des systèmes de santé.

Ces nouveaux candidats constituent un solide pool de membres du CTEP dotés d'une bonne combinaison d'expertise et de compétences et devraient permettre de mener le mandat du CTEP à un haut niveau de qualité et de qualité.

#### Demandes de financement pour 2017/2019

Dans un article paru le 5 octobre dans l'[OFM 33](#), Aidsplan a indiqué qu'il y aurait trois types de demandes de financement pour la prochaine période d'allocation: examen complet, examen personnalisé et reconduction du programme. Dans son rapport au Conseil d'administration, le CTEP a fourni des informations supplémentaires sur ces modalités.

Le CTEP a indiqué qu'il s'attend à ce qu'un examen complet comprenne un examen général complet de la démarche d'investissement et des priorités stratégiques d'un demandeur. Il a ajouté que des examens complets seraient probablement effectués sur les composantes des pays à fort impact; Les composantes des pays ciblés et prioritaires renvoyées au CTEP pour un examen complet; Et les composantes non examinées par le CTEP au cours de la période d'allocation précédente.

(Conformément aux principes de différenciation du Fonds mondial, les politiques et les processus opérationnels sont différenciés selon trois catégories de portefeuilles: Ciblé [portefeuille plus restreint, réduction du fardeau de la maladie, mission à risque faible]; Principal [ portefeuille plus important, charge de la maladie plus grande; risques plus élevés]; Impact élevé [ Portefeuille très grand, charge de la maladie critique]. La liste des pays par catégorie pour la période d'allocation 2017-2019 est disponible dans le [Operational Policy Manual](#) - lire « Overview of the Operational Policy Manual » au début du document.)

Le CTEP a déclaré que les examens personnalisés seraient adaptés à l'objectif de la demande de financement et au type de demandeur. Des examens personnalisés seront probablement effectués:

- Pour les composantes nécessitant un changement important dans des zones de programme définies;
- Pour les composantes qui reçoivent un financement de transition ou qui utilisent un plan de travail de transition comme base de leur demande;
- Pour les composantes provenant de pays dans des environnements d'exploitation difficiles demandant un changement important dans la programmation; ou
- Dans des situations qui sont le mieux décrites comme des possibilités d'apprentissage (par exemple, un projet de stratégie nationale, un financement axé sur les résultats).

Enfin, le CTEP a déclaré que les examens de reconduction de programme entraîneraient un processus simplifié et seraient effectués dans des composantes de pays ciblés ou principal (a) avec moins de deux ans de mise en œuvre; Ou (b) avec une performance démontrée et aucun changement matériel nécessaire. Le CTEP a déclaré que, pour maximiser l'impact, les composantes de la continuation du programme peuvent également être reprogrammées à tout moment (pendant la subvention ou durant la mise en œuvre).

Dr Lucie Blok (Pays-Bas) Experte trans-secteur, Conseiller principal en santé du Royal Tropical Institute (KIT) a déclaré: « *Les nouvelles modalités de demande et d'examen différenciées permettent d'investir le "niveau d'efforts adéquat" dans différentes demandes de subvention. Les nouvelles modalités de demande et d'examen et les formats connexes permettent également un meilleur alignement avec les cycles de planification des pays en mettant l'accent sur les possibilités de reprogrammation des subventions chaque fois que de nouvelles informations sont disponibles par le biais d'examens de programmes plutôt que de*

*réviser la planification et des notes conceptuelles complètes pour chaque subvention au moment de la demande. »*

*Le document du Conseil d'administration intitulé «TRP Matters », GF-B36-13, devrait être disponible sous peu à [www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36](http://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/36). Ce document contient les nouveaux critères d'examen. Les critères devraient également être mis en ligne en temps voulu sur les pages du CETP du site du Fonds mondial [ici](#).*

[HAUT](#)

---

Ceci est le numéro 33 de la lettre d'information de l'Observateur du Fonds Mondial (OFM). Pour nous faire parvenir des commentaires, des suggestions de sujets ou des remarques, vous pouvez écrire au rédacteur en chef, Larson Moth ([larson.moth@aidspan.org](mailto:larson.moth@aidspan.org)). Pour vous abonner à l'OFM, rendez vous sur [www.aidspan.org](http://www.aidspan.org). Les articles sont disponibles également en anglais et certains en russe.

La lettre d'information indépendante de l'OFM couvre l'actualité du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme et offre analyses, commentaires et opinions. (<http://www.theglobalfund.org/fr/>).

Aidspan ([www.aidspan.org](http://www.aidspan.org)) est une ONG internationale basée à Nairobi, au Kenya, dont la mission est d'agir comme un observateur du Fonds et de fournir des services qui peuvent profiter à tous les pays désireux d'obtenir un financement du Fonds mondial et en faire un usage efficace. Aidspan se finance grâce aux subventions des gouvernements et des fondations. Aidspan n'accepte aucun financement de la part du Fonds mondial, ne fournit aucun travail rémunéré de consultance et son contenu est gratuit.

La reproduction des articles de la lettre d'information est autorisée avec la mention : « source : lettre d'information de l'Observatoire du Fonds Mondial ([www.aidspan.org/gfo](http://www.aidspan.org/gfo)), un service d'Aidspan ».

Pour vous désabonner, cliquez [ici](#).

Droits d'auteurs © 2016 par Aidspan. Tous les droits réservés.

[HAUT](#)